



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

Service d'encaissement sur Internet des recettes publiques

Présentation du dispositif PayFiP



Qu'est-ce que PayFiP ?

- Un service de paiement en ligne **mis à disposition gratuitement par la DGFIP** ;
- Paiement par **carte bancaire ou par prélèvement unique SEPA** ;
- Paiement via un wallet (PayLib) possible à compter de juin 2021 ;
- Pour la collectivité, **seul le coût du commissionnement carte bancaire reste à sa charge** ;
- Un **service disponible 24h/24 et 7j/7** ;
- Un service sécurisé, sous authentification pour le prélèvement ;
- Un accompagnement assuré au niveau local en premier niveau par le comptable référencé.

Réglez vos prestations
de services publics sur Internet



•=> une documentation complète et régulièrement mise à jour sur le site www.collectivites-locales.fr



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

it / PayFiP

Qu'est-ce que PayFiP ?



- La **solution unique** pour le règlement des titres et des rôles émis par les collectivités locales leur permettant de satisfaire à l'obligation pour les entités publiques de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne (décret n° 2018-689 du 1er août 2018) ;
- PayFiP permet également le paiement des factures des produits locaux émises par les régies ;
- Un **accompagnement** tout au long du processus de mise en œuvre du dispositif est assuré par le correspondant moyen de paiement de la Direction régionale/départementale des Finances publiques

Modalités d'accès à PayFiP par les usagers

Au choix de la collectivité, deux modalités d'accès à PayFiP peuvent être proposés aux usagers pour le règlement des titres et rôles

1 / Accès via le portail DGFiP www.payfip.gouv.fr

- L'usager se connecte sur la page internet www.payfip.gouv.fr et renseigne les éléments indispensables au règlement, mentionnés sur l'avis de sommes à payer (ASAP) dont il a été destinataire.
- Aucun développement informatique n'est à réaliser par la collectivité.

2 / Accès via le site internet de la collectivité : 2 possibilités selon les fonctionnalités offertes par le site internet :

- L'usager renseigne dans un **formulaire de saisie** les éléments indispensables au règlement, mentionnés sur l'avis de sommes à payer (ASAP) dont il a été destinataire ;

Actions à conduire par la collectivité

Selon la modalités d'accès à PayFiP retenue par la collectivité, les actions suivantes sont à réaliser :

✓ Accès via le portail DGFiP www.payfip.gouv.fr :

- Signature d'une convention d'adhésion PayFiP avec le correspondant moyen de paiement ;
- Adaptation par la collectivité des avis de sommes à payer (ASAP) pour faire apparaître les éléments indispensables au règlement sur la page de paiement de la DGFiP.

✓ Accès via le site internet de la collectivité :

- Signature d'une convention d'adhésion PayFiP avec le correspondant moyen de paiement ;
- Réaliser sur le portail internet de la collectivité les adaptations nécessaires pour assurer l'interface avec PayFiP.

Le dispositif PayFiP pour les régies



PayFiP permet également le règlement des factures des régies de recettes. Pour adhérer au dispositif la régie doit :

- Disposer d'un portail internet ;
- Disposer d'un compte de dépôt de fonds au Trésor ouvert au nom du régisseur ;
- Générer une facturation séquentielle comportant des références stables pour permettre le suivi des paiements effectués dans la comptabilité du régisseur ;
- Être en mesure d'assurer, de manière automatisée, la concordance entre les facturations et les encaissements via son système d'information ;
- Signer une convention d'adhésion PayFiP.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

Présentation du parcours de paiement usager

Page d'accueil de PayFiP pour l'accès via le portail DGFIP

Possibilité d'afficher les pages du site en



PayFiP.gouv.fr

La solution de paiement de la DGFIP.



PayFiP vous permet de payer vos factures publiques { hors impôts} 24h/24, 7j/7, en toute sécurité
[Des réponses à vos questions](#)

[PAYER VOS FACTURES PUBLIQUES](#)

INFORMATIONS

[Vos questions](#)
[Sécurité informatique](#)

QUALITÉ DE SERVICE

[Accessibilité](#)

AUTRE SITES

[collectivites-locales.gouv.fr](#)
[amendes.gouv.fr](#)
[timbres.impots.gouv.fr](#)
[gouvernement.fr](#)
[data.gouv.fr](#)
[legifrance.gouv.fr](#)
[service-public.fr](#)

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'installation et l'utilisation de cookies sur votre poste

[Non, je souhaite avoir plus d'informations](#)

[J'accepte](#)

© Direction générale des Finances publiques - Mentions légales

Parcours carte bancaire

1 - Sélection du mode de paiement



PayFiP.gouv.fr

La solution de paiement de la Direction Générale des Finances Publiques.



Informations sur la dette

Collectivité : SIVOS DU HAUT LIZON

Référence de la dette : 2020-01-00-0000000001255

Montant : 42,00€

Adresse électronique : bureau.caprecouvrement-payfip@dgfp.finances.gouv.fr

Choix du mode de paiement

Payer par prélevement

Pour poursuivre cette procédure, vous devrez saisir vos identifiants impots.gouv

Payer par carte bancaire



Annuler

Parcours carte bancaire

2 - Saisie des données carte bancaire


Collectivité : SIVOSDUHAUTLIZON
Montant de la transaction : 52,00 €

Détails de la transaction

Référence de la transaction : PAYFIP0000000006450928

Référence commande : 20200100000000001257

Comptable : TRES_ POLIGNY

Identifiant du commerçant : 2280-41083630010

E-mail : bureau.coprecouvrement@payfip.dgfinances.gouv.fr

Informations de la carte

Veuillez saisir les informations de votre paiement

Numéro de carte :

Date d'expiration :

Mois : 01 Année : 2021

Cryptogramme visuel :

?

Visa  

Valider Annuler

Sips e-payment solution

Secured by 

Copyright © 2021 - Tous droits réservés

Parcours carte bancaire

3 – Confirmation de paiement

Collectivité: SIVOSDUHAUTLISON
Montant de la transaction : 52,00 €



Détails de la transaction

Date de la transaction :
27 janv. 2021

Numéro de carte :
#####000000000002

Référence de la transaction :
PAYFIP00000000006450928

Référence commande :
20200100000000001257

Comptable :
TRES. POLIGNY

Identifiant du commerçant :
220041083630010

Numéro de contrat carte :
2338825016

E-mail :
bureau.caprecovernement-
payfip@dgfip.finances.gouv.fr

Numéro d'autorisation :
360458

Informations de paiement

Votre paiement a été accepté.
Nous vous conseillons de conserver vos informations de paiement.

 [Impression PDF](#) [Continuer](#)

Parcours carte bancaire

3 – Confirmation de paiement

The screenshot shows a web page titled "CONFIRMATION DE PAIEMENT". At the top left is the French Republic logo with the motto "Liberté, Égalité, Fraternité". To the right is the PAY FiP logo. Below the logo, the text "PayFiP.gouv.fr" is displayed, followed by "la solution de paiement de la Direction Générale des Finances Publiques." A small hand icon is positioned next to the text. The main content area starts with "CONFIRMATION DE PAIEMENT" and a message: "Votre paiement au profit de la collectivité SIVOS DU HAUT LIZON a bien été pris en compte par TRES. POLIGNY." Below this, a table provides payment details: Référence de la dette: 2020-01-00-0000000001257; Montant: 52,00 €; Adresse électronique: bureau.caprecouvrement-payfip@dgfip.finances.gouv.fr. At the bottom left is a "Retour page d'accueil" button, and at the bottom right is a "Je donne mon avis" button with the "Vos usages.gouv.fr" link.

RÉpublique
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PayFiP.gouv.fr

la solution de paiement de la Direction Générale des Finances Publiques.

CONFIRMATION DE PAIEMENT

Votre paiement au profit de la collectivité **SIVOS DU HAUT LIZON** a bien été pris en compte par **TRES. POLIGNY**.

Référence de la dette:	2020-01-00-0000000001257
Montant:	52,00 €
Adresse électronique:	bureau.caprecouvrement-payfip@dgfip.finances.gouv.fr

Retour page d'accueil

Je donne mon avis
Vos usages.gouv.fr

Parcours prélèvement

1 - Sélection du mode de paiement



PayFiP.gouv.fr

La solution de paiement de la Direction Générale des Finances Publiques.



Informations sur la dette

Collectivité : SIVOS DU HAUT LIZON

Référence de la dette : 2020-01-00-000000001255

Montant : 42,00€

Adresse électronique : bureau.caprecouvrement-payfip@dgfp.finances.gouv.fr

Choix du mode de paiement

Payer par prélèvement *Pour poursuivre cette procédure, vous devrez saisir vos identifiants impots.gouv*

Payer par carte bancaire

Annuler

Parcours prélèvement

2 – Authentification via les identifiants impots.gouv ou le service FranceConnect



impots.gouv.fr



Accueil > Authentification

Connexion ou création de votre espace

Numéro fiscal

13 chiffres

Continuer



S'identifier avec
FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

Aide

- + [Où trouver votre numéro fiscal ?](#)
- + [Vous n'avez pas encore de numéro fiscal ?](#)

- + [Les services disponibles sur votre espace particulier](#)
- + [Gestion des cookies](#)

Parcours prélèvement

3 – Sélection ou création du compte bancaire

L'usager sélectionne un des comptes bancaires affiché OU déclare un nouveau compte (clique sur le bouton « + Ajouter un compte bancaire ») = Affichage de la page de saisie du compte bancaire.

The screenshot shows a web interface for selecting a bank account. At the top, there is a logo of the French Republic (République Française) and the text "PayFiP.gouv.fr" followed by a subtitle "La solution de paiement de la Direction Générale des Finances Publiques." A cursor icon is positioned over the "Ajouter un compte bancaire" button. The main content area is titled "Choix du compte bancaire" and displays four bank account options:

- BNP Paribas Montrouge
XX6111
Compte courant
- BNP Paribas Plaisance
XX6222
-
- Crédit Agricole Noisy-Le-Grand
XX6333
-
- + Ajouter un compte bancaire

At the bottom of the interface is a "Annuler" (Cancel) button.

Parcours prélèvement

4 – Validation du paiement



PayFiP.gouv.fr
La solution de paiement de la Direction Générale des Finances Publiques

PAY
FiP

Validation du paiement

Référence de la facture	Compte bancaire	Montant
ABC 123	FR68 - XXXX - XXXX - XXXX - XXXX - XXX6 - 111	50,00 €

Je valide les informations indiquées et autorise le comptable public à présenter un ordre de prélèvement sur le compte bancaire que j'ai sélectionné.

Valider Annuler

Parcours prélèvement

5 – Confirmation de paiement



PayFiP.gouv.fr

La solution de paiement de la Direction Générale des Finances Publiques.



Confirmation de paiement

Votre ordre de paiement a bien été enregistré le 13/02/2017 à 10:37

au profit de : Commune de Bron

Sous le numéro 6000000005592 sur le compte bancaire FR68 - XXXX - XXXX - XXXX - XXXX - XXXX - 111
(Etablissement teneur du compte : **BNP Paribas Montrouge** et titulaire du compte : **Benoit Dupont**) pour un montant de 50,00 €.

Le mandat qui autorise ce prélèvement porte la Référence Unique de Mandat (RUM) n°54545645646

Vous serez prélevé sur votre compte 3 jours ouvrés à compter d'aujourd'hui soit le 16/02/2017.

Vous recevrez la notification de votre paiement par courriel à l'adresse : benoit.dupont@gmail.com



Fermer